

---

Adresse de la société populaire de Vailly, qui témoigne de la satisfaction en apprenant la découverte de la conjuration et fait l'éloge du représentant Saint-Just, député de son département, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Vailly, qui témoigne de la satisfaction en apprenant la découverte de la conjuration et fait l'éloge du représentant Saint-Just, député de son département, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 443;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20629\\_t1\\_0443\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20629_t1_0443_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

disparu de la surface du globe. Aujourd'hui la charrue se promène où étoit autrefois cette superbe cité, et il n'en reste que le nom où étoit jadis le fauxbourg à quelques maisons, et une ci-devant petite église où nous tenons nos séances. Puissent tous les Français être comme nous persuadés que pareil sort leur serait réservé si nous succombions sous la ligue des tyrans qui nous menace. Que les lâches, les égoïstes, les modérés en soient convaincus et qu'ils fassent pour leur conservation ce qu'ils devraient faire par principes. Mais non, nous n'avons plus rien à craindre; les mesures énergiques que vous employez auront bientôt renversés les armées d'esclaves qui veulent nous ravir notre liberté, bien moins à craindre cependant, que nos ennemis domestiques dont vous nous débarrasserez également ou réduirez au moins au silence et à l'impossibilité de nuire.

Tels sont Citoyens représentants, nos sentiments. En vous les faisant connaître, nous vous invitons à rester à votre poste jusqu'à ce que vous nous ayez fait triompher de tout nos ennemis. »

BRUNET (*présid.*), ROYER (*secrét.*),  
BERTRAND (*secrét.*).

z'

[*La Sté popul. de Tonnerre, à la Conv.; 30 vent. II*] (1).

« Législateurs,

Quelle nouvelle scène d'horreur s'ouvre aujourd'hui!

Ah! toujours des complots, des conjurations, des traîtres! Quoi! la justice nationale qui éclate de toutes parts, ne nous purgera pas de l'engeance des égoïstes, des politiques de cour, de ces impies profanateurs du patriotisme qui n'emploient leurs talents supérieurs à en parler le langage le plus pur, à en revêtir les dehors les plus captieux, que pour nous assassiner plus sûrement?

Quoi! les préjugés ne s'usent pas dans les cœurs formés de la vieille fange de leurs ayeux; et nous les verrons toujours ces hommes acharnement orgueilleux tramer, conspirer la perte de l'Égalité et n'effectuer que la leur? Car, que peuvent maintenant leurs projets insensés sur l'œil du peuple et sa force!... rien échappe-t-il à l'un, tout ne se pulvérise-t-il pas devant l'autre?...

Allons, Législateurs, c'en est trop, c'est trop d'agitations... Que le gouvernement révolutionnaire marche à grands pas, qu'il donne le coup de mort au dernier des scélérats! qu'ils disparaissent ces êtres avec leurs mœurs corrompues et incurables du séjour de la Liberté... et respirons...

Restez à votre poste, Législateurs, le salut du peuple vous le commande et que votre vigueur inaltérable n'épargne pas plus la tiare, l'épée et la toge, que les perfides fourneaux. Salut et éternelle fraternité. »

CABANON fils (*v.-présid.*), Et. LE MAIRE (*secrét.*).

a''

[*La Sté popul. de Vailly, à la Conv.; 3 germ. II*] (1).

« Citoyens législateurs,

C'est avec satisfaction que nous venons d'apprendre la découverte de la conjuration, dernièrement tramée par Vincent, Ronsin et leurs complices contre la sûreté, l'unité et l'indivisibilité de la République, et que vous en saisissez toutes les ramifications; nous vous félicitons, au nom de notre société sur votre surveillance et votre énergie : nous vous encourageons à ne pas souffrir, qu'aucuns traîtres échappent au destin qu'ils méritent, que les têtes coupables tombent sous le glaive de la loi? que l'exemple qui en sera fait, effraye tous les faux patriotes et tous les intrigants capables de former à l'avenir de semblables complots? Restez à votre poste. Pour nous, ne reconnoissons d'autre gouvernement que celui de la République une et indivisible, d'autre centre que la Convention, et d'autres chefs que nos législateurs, nous jurons de marcher d'un pas ferme dans les sentiers du vrai patriotisme et de la vertu, et de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour la liberté et l'égalité. Vive la République, Vive la Convention, Vive la Montagne. Salut et fraternité. »

N°. — Nous envoyons copie de la présente au c<sup>o</sup> Saint-Just, député de notre département, dont nous ne pouvons nous dispenser de louer et d'admirer le zèle, le courage et la fermeté.

PONTOIS (*présid.*), CORPÉ fils (*secrét.*),  
HOUARD (*comm''*), ROANET (*comm''*).

b''

[*La Sté popul. de Villejuif, à la Conv.; s. d.*] (2).

« Pères de la patrie,

La société populaire de Villejuif, pénétrée du patriotisme le plus ardent applaudie avec enthousiasme aux sentiments vraiment républicains et révolutionnaires que vous venez de manifester avec tant d'énergie, dignes enfans de la liberté, de l'égalité, tous les membres de la société ont juré une guère à mort contre tous les tyrans, les traîtres et les conspirateurs; sous quelques masques qu'ils se cachent. La Société entière vous félicite, citoyens représentants, sur la découverte de l'inférieur complot qui devoit anéantir la république et la liberté; que le glaive de la vengeance nationale s'appesantisse promptement sur la tête des monstres qui avoient juré notre perte.

La Société vous invite à être toujours les dignes représentants d'un peuple dont la liberté a pour base la sagesse et les vertus, restez toujours ferme à votre poste, du sommet de cette montagne veillez sans cesse au salut de la patrie. La France entière est là pous vous défendre. Ordonnez; à votre voix des millions de bras anéantiront les vils ennemis de la chose

(1) C. 299, pl. 1048, p. 30.

(1) C. 299, pl. 1048, p. 55.  
(2) C. 299, pl. 1048, p. 18.